

origine adoucissait aux yeux de l'Europe le caractère révolutionnaire de sa promotion. Il n'était pas jusqu'à l'économie presque proverbiale dont il avait fait preuve dans la gestion de son propre patrimoine, qui ne répondit de celle qu'il saurait porter dans l'administration des deniers de l'Etat. Les premiers moments du nouveau règne furent une suite d'espérances et d'enchantements dont le parti démocratique lui-même eut peine à se défendre. La Fayette exhalait en termes pompeux son admiration pour le jeune républicain de 1789 (1), et l'austère Dupont (de l'Eure) céda à la séduction, alors irrésistible, que l'affectueuse familiarité du prince, son esprit facile, son extrême activité, qui suffisait sans peine aux devoirs multipliés de la royauté, son langage cordial et plein d'abandon, la chaleur de son dévouement aux idées libérales, exerçaient partout autour de lui. Garde des sceaux, il contresignait une proclamation dans laquelle, moins d'une semaine après son avènement, le nouveau roi se flattait « d'avoir en quelques jours assuré le bonheur et la gloire de la patrie. »

Ces illusions étaient permises à un pouvoir qui, soit sympathie, soit nécessité, avait, par le fait seul de son établissement, rallié l'immense majorité de la nation française. Indépendamment, en effet, de ses partisans directs ou intéressés, le gouvernement de juillet avait pour appuis la classe bourgeoise, héritière naturelle et impatiente de cette prépotence nobiliaire qui semblait destinée à s'éteindre avec le régime de la Restauration, et la classe populaire, par qui venait de s'accomplir cette révolution de Paris dont elle attendait d'immenses bienfaits. Enfin, il s'était ménagé par quelques faveurs personnelles le concours du parti impérialiste, si puissant sur l'esprit de l'armée.

Isolés ainsi de toute communion avec le nouveau régime,

(1) Lettre à Joseph Bonaparte, 26 novembre 1830.